



Commission permanente de Contrôle linguistique
rue Montagne du Parc 4 - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 12 octobre 2021

[...] [...] **Objet :** plainte relative à la page d'accueil en néerlandais sur un site Internet de vaccination.

Monsieur l'administrateur général,

En sa séance du 8 octobre 2021, la Commission permanente de Contrôle linguistique (CPCL), siégeant sections réunies, a examiné une plainte déposée par l'Office des Consommateurs francophones pour le compte de correspondants francophones. Les plaignants se sont rendus sur le site de L'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) : jemevaccine.be et ont ensuite été renvoyés sur un autre site pour prendre rendez-vous : vaccinocovid.doclr.be dont la page d'accueil serait en néerlandais par défaut.

Dans un courriel daté du 8 septembre 2021, l'administration générale d'AVIQ a communiqué ceci :

« (...) Il s'avère que dès les premiers jours de sa mise en production, bien que multilingue, la page d'accueil du site était en néerlandais par défaut. Bien qu'il était possible de sélectionner la langue (dont le français) les utilisateurs francophones ont été perturbés.

Afin de remédier à ce désagrément, L'Agence a demandé une adaptation urgente afin que la langue utilisée sur la page d'accueil soit en accord avec la langue du système d'exploitation de l'utilisateur. Celle-ci étant effective dans les jours qui ont suivi (...). »

*
* *

L'AVIQ est un service de la Région Wallonne dont le siège se trouve à Charleroi.

Conformément à l'article 36, § 1^{er}, 2^o de la loi ordinaire du 9 août 1980 de réformes institutionnelles, les services de l'Exécutif de la Région Wallonne utilisent le français comme langue administrative.

Le site Internet de l'AVIQ doit donc être établi en français entièrement.

La plainte est dès lors considérée comme étant recevable et fondée.

Toutefois, la CPCL prend acte du fait que l'AVIQ a modifié la langue utilisée sur la page d'accueil que celle-ci est désormais en français.

Copie du présent avis est notifiée au plaignant.

Veillez agréer, Monsieur l'administrateur général, l'assurance de ma haute considération.

Le Président,

E. VANDENBOSSCHE